



**APPEL À CANDIDATURE :
RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES D'ABIDJAN**

Dans le cadre des 4^{ème} RCA (Rencontres Chorégraphiques d'Abidjan) qui se tiendront du 22 au 28 Avril 2019, l'ONG Danse l'Afrique lance les Prix « **DANSE L'AFRIQUE POUR LA DANSE TRADITIONNELLE AFRICAINE** » et « **DANSE L'AFRIQUE POUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE** ». Ces prix se construisent autour des concours de danses traditionnelles africaines et danse contemporaine et s'adressent à tous les chorégraphes, danseurs et compagnies émergents vivants en Côte d'Ivoire et en Afrique.

Un appel à Candidature est ouvert donc autour du thème « **DANSES TRADITIONNELLES AFRICAINES SOURCE D'INSPIRATION POUR UNE NOUVELLE ÉCRITURE CHORÉGRAPHIQUE.** ». Les compagnies se devront de présenter un spectacle d'une durée de 15 min au maximum pour la danse contemporaine (concerne les duos et les solos) et 20 min maximum pour les danses traditionnelles.

4 compagnies seront retenues dans chaque discipline pour présenter leur spectacle les 23 et 24 Avril lors des rencontres chorégraphiques à Abidjan.

L'objectif de ces rencontres est :

- Aider les danseurs et compagnies à présenter leur savoir-faire à travers cette plateforme
- Faire connaître leurs œuvres.
- Encourager les artistes à la création et à l'innovation à travers une somme financière d'aide à la création.
- Les encourager et les soutenir à approfondir leur recherche de déconstruction des danses patrimoniales.
- Promouvoir la création chorégraphique africaine.

Les 2 meilleures compagnies de chaque discipline recevront respectivement une Aide à la création de :

- Danses traditionnelles : 150.000frs et 100.000frs
- Danses contemporaines 100.000frs et de 50.000frs.

Les dossiers sont à envoyer à

ongdanselafrique@yahoo.fr / infos@danselafrique.org

- Un formulaire d'appel à candidature à télécharger via www.danselafrique.org
- Un CV
- Une lettre de motivation détaillant en quelque ligne la démarche du chorégraphe
- Titre et résumé de la pièce.
- Photo et lien Vidéo (YouTube, Vimeo etc....)

Date limite : 17 Février 2019